Rapport annuel 2024 de la KSGGV

Pour l'année 2024, la KSGGV a choisi comme thème principal **« Chutes et faux pas »**.

Ce thème a donc été abordé lors de l'assemblée générale du 15 mars 2024 à Bulle. L'exposé de Madame Alisha Reusser sur le thème « chutes et faux pas » était intéressant et informatif.

Le cours de répétition pour Cosec du 14 novembre 2024 chez Bühler AG à Uzwil a également été consacré à ce thème annuel.

1 Manifestations et formations

Le cours de répétition pour coordinateur de sécurité (cosec) a eu lieu en 2024 chez Bühler AG à Uzwil. Outre des apports autour du thème principal « chute et faux pas », il y a eu des exposés sur d'autres sujets importants comme la sécurité des machines et du travail. Le point fort pour de nombreux participants a certainement été la visite guidée du nouveau moulin de formation GIC. Une journée instructive, organisée de manière remarquable par Bühler AG.

2 Audits

Au total, cinq audits de sécurité ont été effectuées par l'ingénieur de sécurité Roman Müller et l'hygiéniste du travail Willy Frei en 2024. Il est réjouissant de constater qu'aucune des entreprises auditées n'avait de problèmes majeurs. Les membres devraient cependant veiller à ce que :

- **qu'il y ait des personnes instruites chargées des premiers secours présentes dans l'entreprise,**
- **que les règles vitales pour le secteur céréalier soient formées et qu'il existe des règles générales de sécurité,**
- **qu'il existe un document pour la prévention des explosions.**

Le secrétariat demande à tous les membres de réfléchir aux problèmes énumérés ci-dessus pour leur propre entreprise. Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent se porter volontaires pour des audits de sécurité gratuits.

Bernstrasse 55, CH-3052 Zollikofen
T +41 (0)31 915 21 11 ksggv@vsf-mills.ch www.ksggv.ch

3 Statistiques relatives aux accidents

Le tableau 1 ci-dessous présente les données pertinentes pour la « solution de branche MSST céréales 029 ». Les données de ce tableau proviennent des statistiques sur les accidents de la Suva. La tenue de telles statistiques est une obligation et les données y relatives sont collectées aussi bien par la Suva que par la KSGGV. Une sélection des relevés du SSAA (statistique de l'assurance-accidents de la Suva) et des enquêtes auprès des membres de la KSGGV sont publiées dans les rapports annuels de la KSGGV.

Après le record de 84 accidents en 2022, le risque de cas pour les accidents professionnels dans la solution de branche 029 Céréales a de nouveau baissé à 74 accidents. 55 indemnités journalières ont été versées pour un nouvel enregistrement de 129 accidents professionnels. En outre, un cas de maladie professionnelle a été déclaré en 2023, ce qui représente globalement une baisse réjouissante dans tous les domaines.

Tableau 1 : Nombre d'accidents professionnels KSGGV des années 2016 à 2023 (Source : SSAA)

	2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
Emplois à temps plein	1'798	1'789	1'822	1'819	1'828	1'832	1'777	1'744
Risque de cas (accidents par 1000 collaborateurs à temps plein)	53	69	70	69	55	70	84	74
Nouveaux cas enregistrés, acceptés	95	124	127	126	101	129	150	129
dont cas avec indemnité journalière	41	50	47	55	51	61	69	55
Rentes d'invalides	1	2	2	0	1	0	0	0
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0
Maladies professionnelles (nouveaux cas enregistrés)	1	3	2	0	3	1	2	1

Le graphique 1 ci-dessous montre le risque d'accidents professionnels pour 1'000 travailleurs à temps plein. La comparaison porte sur les chiffres de la solution de branche 029 Céréales de la KSGGV et de la caisse de comparaison Suva 36N A0 Fabrication de denrées alimentaires sans viande.

Graphique 1 : Accidents professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)

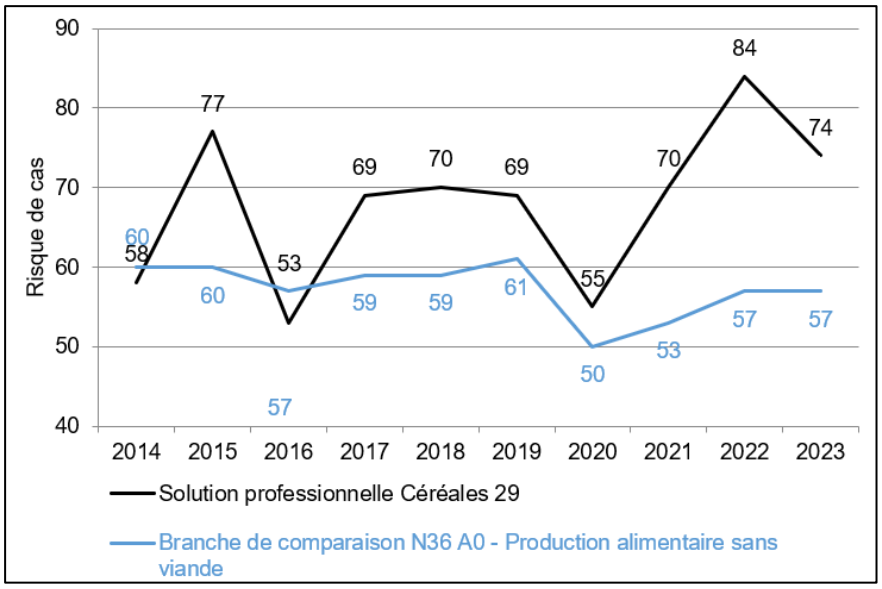

En 2023, le nombre d'accidents non professionnels des membres de la KSGGV était à nouveau nettement inférieur à celui de la caisse de comparaison de la Suva, comme le montre le graphique 2.

Graphique 2 : Accidents non professionnels - Risque de cas par 1'000 collaborateurs à temps plein (Source : SSAA)

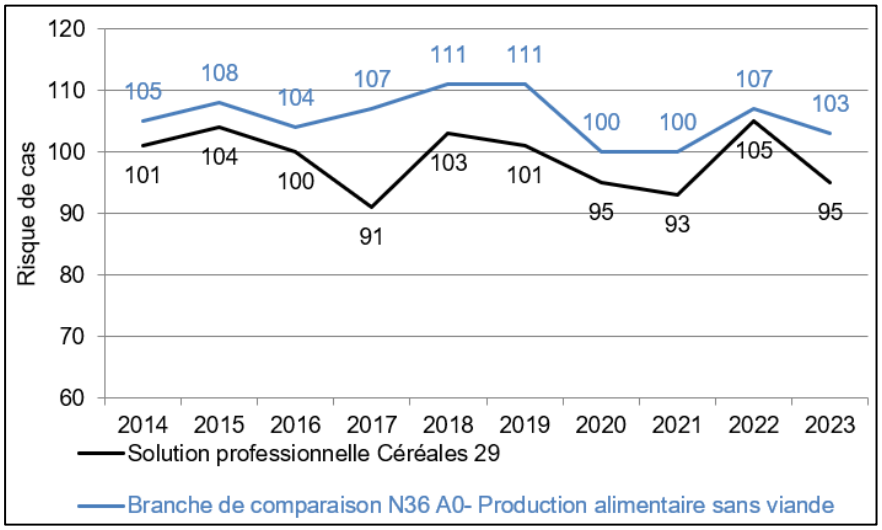

Taux de prime net

Le taux de prime net (graphique 3, ci-dessous) est calculé pour la solution de branche céréales sur la base d'une estimation des charges pour l'année suivante. Les primes nettes couvrent les dépenses pour les prestations d'assurance telles que les frais de guérison, les indemnités journalières et le capital de rente. Depuis 2008, le taux de prime net moyen des membres de la KSGGV a tendance à baisser. Il en sera de même entre 2022 et 2023, passant de 0,57 % à 0,54 %. Les efforts consentis dans le domaine de la sécurité au travail portent donc également leurs fruits sur le plan monétaire.

Graphique 3: Evolution des taux des primes KSGGV (Source : SSAA)

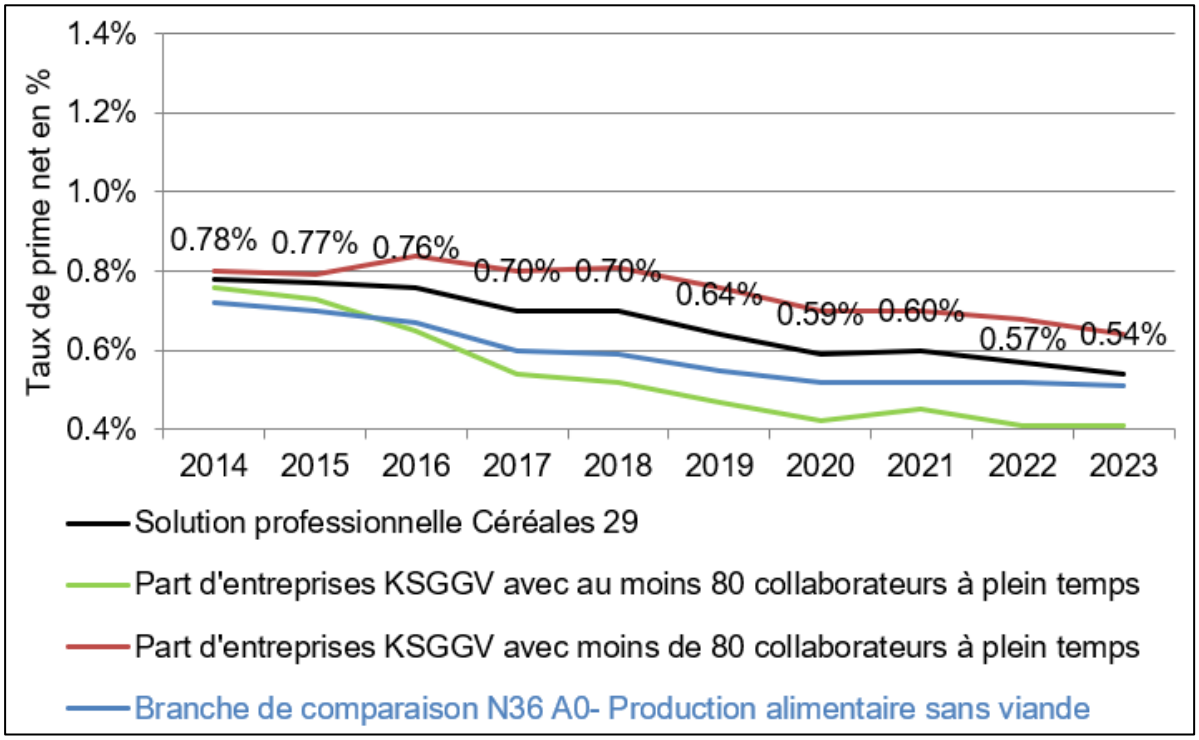

Enquête auprès des Membres de la KSGGV

L'analyse des accidents déclarés par les membres de la KSGGV pour 2024 se présente comme suit:

Avec 74 %, la plupart des accidents professionnels déclarés se produisent toujours dans les entreprises. C'est un peu moins qu'en 2023, mais le nombre d'accidents survenus sur le site des clients a augmenté pour atteindre 23 %. De plus, 3 % des accidents se sont produits dans la circulation. Les écrasements, les fractures et les coupures restent les principaux types d'accidents. Plus de la moitié des accidents n'ont pas entraîné de temps d'arrêt et près d'un quart des accidents ont entraîné quelques jours d'arrêt. Le nombre d'accidents ayant entraîné plus d'un mois d'arrêt de travail reste assez élevé avec 20 %.

4 Affaires internes 2024, Organisation de la KSGGV

Président	Stefan von Felten, Meyerhans Mühlen AG
Vice-président	Paul-Robert Meylan, Stadtmühle Schenk AG
Comité	Flurin Balett, Swissmill AG
	Beat Bischof, Granovit AG
	Urs Strahm, Strahm Mühle AG
	Patrick Zimmer / Tobias Frey, Kunz Kunath AG
Représentation des organisations	Lorenz Hirt, DSM
	Christian Oesch, VSF
Représentation des travailleurs	Andreas Meier
Ingénieur en sécurité	Roman Müller
Médecin du travail	Anna Regina Peckruhn
Hygiéniste du travail	Willy Frei
Chargés de la branche	Roman Bongni / Markus Gäumann, Représentants du SECO
	Markus Schnyder, Représentant de la Suva
Spécialiste de la branche	Heinz Hauser, Représentant des inspectorats cantonaux du travail
Secrétariat	Rahel Thévoz-Tobler / Regina Klein, VSF

Lors de la réunion du comité de la KSGGV du 16.01.2024, Patrick Zimmer a annoncé sa démission du comité pour l'assemblée générale 2024. Tobias Frey, de Kunz Kunath AG, a été proposé pour le remplacer lors de cette réunion et a ensuite été confirmé à ce poste lors de l'Assemblée générale.

5 Mutations

Admissions

Aucune admission en 2024.

Démissions

Aucune démission en 2024.

A la fin de l'exercice 2024, la KSGGV comptait 72 entreprises affiliées avec un nombre total de 1'720 collaboratrices et collaborateurs (emplois à temps plein).

6 Perspectives

L'assemblée générale de la KSGGV aura lieu le 20 mars 2025 à Burgdorf. L'assemblée se tiendra le matin au restaurant Bernerhof et sera suivie d'un repas. L'après-midi, il y aura une visite guidée chez Kunz Kunath AG.

« La détermination des dangers » est le nouveau thème principal pour l'année 2025, qui a été choisi par le comité de la KSGGV lors de sa dernière réunion en automne 2024. Comme toujours, ce thème sera abordé lors de la formation des cosec, de l'assemblée générale et dans les newsletters.

Le cours de répétition pour les coordinateurs de sécurité aura lieu le 19.11.2025 chez Swissmill à Zurich. Le jour précédent, le 18.11.2025, aura lieu le cours d'introduction pour les nouveaux coordinateurs de sécurité. A partir de 2025, le cours d'introduction durera pour la première fois deux jours. Cette année, le deuxième jour du cours d'introduction sera regroupé avec le cours de répétition et aura lieu le 19.11.2025. Ainsi, les nouveaux coordinateurs de sécurité auront déjà un bon aperçu d'un thème très important lors du cours de base et pourront passer une journée de formation avec des coordinateurs de sécurité expérimentés.

Zollikofen, février 2025

Regina Klein
KSGGV-Geschäftsstelle